Janvier
2015

BULLETIN MUNICIPAL
LE GRAND VILLAGE-PLAGE

Grain de sel

Bonne et heureuse année 2015

Optimisation de l'éclairage public

Grand Village
ÎLE D'OLÉRON
Plage

MISE EN PLACE DE
LA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

azureva

SUR NOTRE COMMUNE, PRES DE CHEZ VOUS,
VENEZ DÉCOUVRIR LE VILLAGE VACANCES AZUREVA
EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU EN GROUPE.
NOUS VOUS ACCUEILLERONS D'AVRIL À NOVEMBRE.

Le logement :
- 129 appartements
  25 emplacements de camping.

La restauration :
- salle de restaurant climatisée
- salle d'animation climatisée (210 places)
- 1 piscine couverte et chauffée
- en journée : jeux aquatiques, excursions...
  en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux...
- à proximité du village : sports nautiques, équitation...

AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :
- les repas en famille (mariages, anniversaires...),
- les séminaires, congrès, assemblées générales,
- les classes transplantées, les séjours groupes.

Villages de vacances Clubs de France

Si vous souhaitez organiser une manifestation :
AZUREVA Ile d'Oléron, Route de la Giraudière
17370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62
oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com

SOMMAIRE

- Page 3 : Editorial
- Page 4 : Ma commune, ma santé
- Page 5 : Rénovation de l'éclairage public
- Page 6 : Travaux
- Page 7 : Accessibilité des commerces
- Page 8 : Autorisations de construire
- Page 9 : Nouveaux rythmes scolaires
- Page 10 : Transfert de la compétence « tourisme » - La lucarne du garde champêtre
- Page 11 : Cérémonies patriotiques
- Page 12 : Jazz festival
- Page 13 : Animations
- Page 14 - 15 : Vie associative
- Page 16 : Informations pratiques

CHAMPAGNE
ALAIN Boutillat

9, RUE DE LA CENSE
51530 MORANGIS

Tél. 03 26 59 73 81
Fax : 03 26 52 97 88
champagne.boutillat@wanadoo.fr
www.vitiplus.com/champagne-Alain-Boutillat

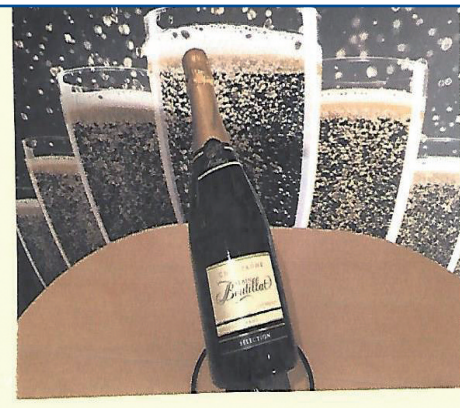

Nous vous proposons un approvisionnement de toutes nos cuvées durant toute l'année à GRAND-VILLAGE.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

L'éditorial du Maire

Nouvelle année. Plaisir que m'offre la tradition, je vous présente au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé. Je vous souhaite toute la prospérité possible dans une période qui voit s'accumuler de sombres nuages inquiétant les familles comme les collectivités : chômage persistant, croissance en berne, fiscalité pesante, profusion de normes et de contraintes asphyxiantes.

Nous nous sommes engagés à ne point augmenter les taux d'impôts ; nous le ferons. Mais la baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, ajoutée aux transferts de compétences, nous contraint à opérer des économies de fonctionnement et gérer avec une grande rigueur le budget de la commune, surtout si nous voulons préserver une capacité d'investissement significative.

C'est dans cette optique que nous avons répondu à l'appel à projets « Eclairage public et économies d'énergie » dans le cadre du programme AMEC initié par la Communauté de Communes. Nous avons sollicité votre avis ; les vœux que vous avez exprimés ont permis d'établir un scénario pour réduire la consommation énergétique de l'éclairage public, premier poste de dépenses d'électricité communale. Si la motivation première reste l'économie financière réalisée, n'oublions pas que l'extinction de l'éclairage nocturne participe également à la diminution de la pollution lumineuse.

C'est également dans cette perspective qu'a été décidé l'achat de matériels, petits et gros, pour que l'équipe technique puisse, dans la mesure de ses possibilités, traiter les chantiers en interne.

Acte de solidarité afin que votre pouvoir d'achat soit préservé et que vous puissiez bénéficier d'une meilleure couverture santé, la création de la mutuelle communale a été votée en octobre dernier. Grand Village est la première commune de Charente maritime à l'avoir mise en place. Depuis, elle a fait des émules. Nous avons fait appel à ACTIOM, association à but non lucratif, qui, via son action « Ma commune, ma santé », peut offrir à chacun une couverture santé efficace aux meilleurs tarifs. Certains ont déjà adhéré et pu réaliser des économies substantielles en améliorant leur protection santé. Si vous n'avez pas encore souscrit à une mutuelle et même si vous pensez être bien couvert par celle que vous avez, venez vous renseigner, venez comparer. Une permanence est organisée en mairie chaque mois.

La nouvelle semaine scolaire semble donner satisfaction aux enfants comme aux parents, puisque tous les élèves quasiment participent aux ateliers périscolaires. Néanmoins, cette réussite ne doit pas nous empêcher de réfléchir aux aménagements possibles pour alléger le coût et diminuer la fatigue des tout-petits. Comme Grand Village accueille, dans le cadre du RPI, les plus jeunes, l'aire de jeux s'est agrandie et enrichie de trois nouveaux jeux destinés aux 2-6 ans.

Malgré un démarrage tardif et un temps maussade en août, la saison touristique offre un bilan satisfaisant. Séjours raccourcis, moindres dépenses, exigences croissantes : ces nouveaux modes de consommation nous obligent à agir pour bonifier l'accueil que nous offrons, élargir les animations avec le souci constant de la qualité comme nous l'avons fait avec le festival « un piano dans la pinède » qui, tout jeune qu'il est, a déjà acquis une notoriété certaine et un public de fidèles.

Ce sont tous ces défis qui motiveront l'équipe municipale en 2015.

Patrice ROBILLARD

LES GRAND-VILLAGEOIS ONT LEUR MUTUELLE GROUPÉE

Annoncée comme l'une des actions phares de son programme électoral, il n'aura pas fallu plus de six mois à la municipalité pour pouvoir proposer à ses administrés une réponse en matière de protection sociale.

Quand certains retardent de plusieurs mois un acte médical en raison de son coût (notamment pour les soins dentaires), d'autres se voient contraints de renoncer à la cotisation d'une complémentaire santé, faute de moyens.
C'est en voulant inscrire Grand Village dans une démarche de solidarité que les élus ont donc rencontré en septembre dernier M. Renaud Berezowski, président de l'association ACTIOM, venu présenter l'opération « Ma Commune Ma Santé ».
L'association loi 1901 à but non-lucratif ACTIOM propose des actions de mutualisation en recherchant les meilleures offres auprès des prestataires grâce au groupe Sofraco, leader indépendant spécialisé en protection sociale et en courtage d'assurance.
Après accréditation par le conseil municipal, ACTIOM a donc pu, par le biais du CCAS, mettre en place le dispositif « Ma Commune Ma Santé », un contrat mutualisé de santé aux cotisations attractives, réservé aux habitants de Grand Village.
Cette offre, sans sélection médicale, ni limite d'âge, se décline en trois formules : économie, sécurité et confort. Deux partenaires sont proposés : Miel Mutuelle et Pavillon Prévoyance (mutuelles spécialisées dans les risques de santé).
Le 17 octobre dernier avait lieu la première réunion d'information. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier d'être venus aussi nombreux.
Plusieurs permanences au sein de la mairie se sont succédé pour accompagner les premières personnes dans leur démarche de changement de mutuelle.
A compter de janvier 2015, une permanence mensuelle sera organisée avec un référent local pour répondre à vos questions sur les offres et vous accompagner dans votre démarche d'adhésion le cas échéant.
Ces permanences sont aussi l'occasion de détecter si vous pouvez bénéficier de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).
Cette aide, proposée par l'assurance maladie et soumise à conditions de ressource, peut couvrir une partie de la cotisation annuelle à une complémentaire santé.

Infos pratiques :

www.associationactiom.com
www.macommunemasante.com
www.ameli.fr (description et téléchargement de la demande d'ACS)

De nouvelles consultations à l'hôpital de St Pierre d'Oléron

Dans le cadre des coopérations entre les hôpitaux de la Communauté Hospitalière de Territoire Atlantique 17, ont été mises en place dans les locaux de l'hôpital local de Saint Pierre d'Oléron :

- une consultation avancée d'orthopédie, assurée par les docteurs Trizma, Andrault et Rémy, praticiens du Centre Hospitalier de Rochefort.
- une consultation de pneumologie, assurée par le docteur Tamboura.
- depuis octobre 2014, des consultations avancées d'urologie, assurées par les docteurs Chabbi et Leremboure.

La prise de rendez-vous s'effectue au 05 46 47 00 98 (possibilité de laisser un message sur le répondeur) ou par mail : secmed@hopitaloleron.fr
L'accès aux consultations s'effectue par la rue Pierre Loti.

Rénovation de l'éclairage public

Vous avez été 170 foyers à répondre à notre questionnaire relatif à l'éclairage public. Il en ressort qu'une grande majorité d'entre vous (70%) souhaite une extinction nocturne des candélabres de 22h , 23h ou minuit à 5h ou 6h.

Vous marquez une préférence pour l'extinction du centre-ville la nuit ou la diminution de son éclairage. Ce n'est pas l'avis des commerçants qui craignent une recrudescence des cambriolages et des incivilités .

Vous souhaitez, à une faible majorité, que les grands axes restent éclairés mais avec une diminution de leur éclairage.

Nous avons fait faire par le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) un diagnostic, prenant en compte la coupure de l'éclairage public dans le milieu de la nuit, une diminution de la puissance dans le centre-bourg et sur 2 grands axes, ainsi que le changement de tous les candélabres obsolètes par la puissance utilisée (jusqu'à 125w) et l'éclairage vers le haut.

Les préconisations du CRER permettraient une économie de 66% sur la dépense annuelle de 30 000 € d'éclairage public. Ces importantes économies viendraient de l'extinction de 23h à 6h l'hiver et de minuit à 6h durant la période touristique, mais surtout du changement de plus de 300 des 520 luminaires de la commune. Le remplacement des ampoules ancienne génération par des led et des ampoules à sodium haute pression ainsi que le pilotage par des horloges astronomiques plus précises que les actuels détecteurs contribuent également largement aux économies.

Changement de plus de 300 des 520 luminaires

Ces travaux, d'un coût de 340 000 €, seront pris en charge pour moitié par le SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural) et une subvention de 15 000 € nous serait accordée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l 'énergie).

Ces choix représentent un gros investissement pour la commune, mais nous nous doterons ainsi d'un parc d'éclairage neuf dont le coût sera remboursé en 8 ans par les seules économies de fonctionnement et de maintenance. Les travaux devraient débuter en 2015.

Séjour Ski

La Communauté de communes organise 2 séjours ski à Saint Lary Soulan du 1 au 7 mars pour les 7/ 11ans et les 12/ 17 ans. Les inscriptions auront lieu au complexe sportif de L'oumière à Saint Pierre d'Oléron les samedis matins 24 et 31 janvier 2015

Halte aux incivilités

Depuis que les conteneurs semi-enterrés ont été installés par la CdC à l'entrée du village, certains se permettent de déposer, voire d'empiler toutes sortes de déchets au pied des colonnes pour s'éviter d'aller jusqu'en déchetterie.

Le nettoyage est à la charge de la commune. On attend de leur part une attitude plus citoyenne.

Mais que fait l'équipe technique ?

Pas grand chose disent certains, et pourtant.....Composée de 5 agents polyvalents, renforcée de temps en temps par notre policier municipal, l'équipe technique assure l'entretien de la commune. Autrefois appelés cantonniers et affectés aux bermes et aux fossés, leurs missions se sont considérablement étendues. La tonte des espaces verts et des trottoirs verts occupe toujours une bonne partie de leur temps au printemps et en été, mais ils ont également, à l'automne, rebouché tous les trous des voies communales avec de l'enrobé.

Le débouchage de la totalité des buses de pluvial du vieux bourg jusqu'à l'évacuation sous la route du viaduc a été effectuée en septembre avec le concours du camion hydrocureur de la RESE évitant ainsi les grosses flaques subies l'an passé dans la zone artisanale.

En novembre, après l'installation des éclairages de Noël, l'élagage et la taille des arbres et arbustes est à l'ordre du jour ainsi que les plantations des bulbes qui fleuriront la commune au printemps.

Voilà pour les gros travaux visibles, mais il y a aussi ces mille et une petites choses auxquelles on ne fait pas attention. Les 4 toilettes publiques, nettoyées au quotidien pendant tout l'été, les poubelles vidées aussi souvent que nécessaire, les rues balayées, l'entretien du marché et la réparation des incivilités, les peintures au sol sur le parking ou les voies communales. Les dépannages et améliorations dans les bâtiments communaux. Un chauffe-eau qui rend l'âme dans la salle polyvalente, des luminaires, des serrures ou des toilettes à remplacer à l'école, la réfection de logements mis en location par la mairie etc..... sont le quotidien de nos agents. Tout ce qui peut être fait en interne est source d'économie. A noter aussi qu'ils participent à l'installation et à la dépose de tout le matériel lié à la saison touristique, de l'installation du poste de secours au branchement de l'électricité sur la plage et à l'organisation des animations de l'été.

Parmi tout ce quotidien nécessaire et indispensable, quelques projets pour 2015 : un refleurissement progressif mais visible de la commune, une meilleure efficacité dans les tontes grâce à un matériel plus adapté, un curage des grands fossés communaux pour une meilleure gestion du pluvial, des travaux d'accessibilité dans le cimetière et quelques autres idées encore.

Travaux du couloir de la mairie : avant et après- portes coulissantes et couloir repeint.

Et si tout le monde s'y mettait !

-Si chacun faisait le petit effort d'arracher les herbes sur sa partie de trottoir goudronné, cela dégagerait l'équipe d'un travail qui lui prend énormément de temps.

-Si vous aviez des plantes peu gourmandes en soin et en eau ou de bonnes boutures, vous pourriez les apporter au dépôt municipal, elles trouveraient une place dans les massifs.

Réfection du petit carrefour de la route du viaduc et du Petit Village

-Si vous aviez quelques plantes en trop, vous pourriez garnir les jardinières qui se trouvent proches de chez vous, nous les avons remplies de bonne terre.

Recrutement d'un agent technique

M. Brice LAFITE qui a travaillé cet été comme saisonnier pour la commune a été recruté définitivement dans l'équipe technique. Il reprend le poste laissé vacant par le départ de Monsieur BELLAMY. Polyvalent comme les autres membres de l'équipe technique, M. Lafite apportera à la commune ses compétences en horticulture et gestion des espaces verts.

En bref

- A la demande de la commune, le DID a refait le carrefour de la route du viaduc et de la rue du Petit Village. Ce carrefour était auparavant difficilement compréhensible par les automobilistes.
- La Communauté de Communes a fait nettoyer et désherber la piste cyclable de la route des Allassins ; la lisse en bois , très abîmée, sera remplacée courant 2015
- Le service espace naturel de la CDC a procédé au nettoyage et à la coupe annuelle du pré situé le long du chemin de l'Orteau.
- A partir du 08 mars 2015, toutes les habitations devront être équipées d'un détecteur de fumées.

Un Délai supplémentaire pour rendre votre commerce ACCESSIBLE

A quelques jours de l'échéance fixée par la loi du 11 février 2005, force est de constater que l'objectif de mise en accessibilité des commerces ne sera pas atteint. C'est pourquoi, le gouvernement a décidé de redonner des perspectives crédibles tout en réaffirmant l'obligation d'accessibilité inscrite dans la loi de 2005 : il met en place les Agenda d'Accessibilité Programmé

Votre Commerce ne sera pas accessible au 1er janvier 2015 :
L'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) permet de vous mettre en conformité. Son dépôt suspend le risque de sanction prévue par la loi. Il correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé(3 ans), de le chiffrer et de respecter les règles d'accessibilité. Le dossier d'Ad'Ap doit obligatoirement être déposé avant le 27 septembre 2015 à la mairie. En cas de non-respect de l'Ad'Ap, vous vous exposez à de nouvelles sanctions.
Votre commerce est accessible :
Il vous suffit d'adresser à la préfecture une attestation(+copie à la mairie), attestant de l'accessibilité de votre établissement avant le 28 février 2015. Cette attestation vous exempte de l'obligation de dépôt d'Ad'Ap.
Votre établissement est-il en conformité avec les règles d'accessibilité ?
Vous pouvez réaliser vous même un autodiagnostic de votre établissement pour vous guider dans votre projet de mise en accessibilité. : www.accessibilite.gouv.fr
Des dérogations sont possibles :
-En cas d'impossibilité technique résultant de l'environnement du bâtiment
-Pour des motifs liés à la conservation du patrimoine architectural
-En cas de conséquences excessives sur l'activité de l'établissement
Mais attention, une dérogation ne porte que sur un ou quelques points de la réglementation et sur un ou plusieurs handicaps mais pas sur tout. Toute demande de dérogation doit être accompagnée de justificatifs et doit proposer des mesures compensatoires.

Pour vous accompagner dans vos démarches, contactez :
- Votre mairie : dans chaque commune, un élu référent est à votre disposition pour vous orienter et vous donner toutes les informations utiles.
- Séverine LESUR- CDC Oléron : 05 46 47 24 68
Service.habitat.patrimoine@cdc-oleron.fr

ATELEC MARENNES-OLERON

L'association a fêté ses 20 ans le 20 novembre 2014 à GRAND VILLAGE. Lors de cet évènement, la salle polyvalente gracieusement prêtée par la mairie était comble, environ 150 personnes ont répondu présent avec la participation de nombreux élus. Cette soirée conviviale animée par BILOUT et le Oléron Ukulélé Social KLub a été une grande réussite et reflète les 20 ans d'existence de l'ATELEC, grâce aux témoignages poignants de certains stagiaires et de bénévoles.
À cette occasion, la présidente Francette ROUGIER et la directrice Eloïse LE SAUX ont présenté les différentes actions menées par l'ATELEC depuis 1994. Quelques chiffres et informations concernant l'évolution de l'ATELEC ont été évoqués : depuis 1994, nous avons dispensé 129 000 heures de formation adultes et 39 000 heures de formation scolaires. En 2013, 184 adultes et 104 scolaires ont été accueillis en formation. L'ATELEC a dû s'adapter à l'évolution du monde de la formation, tente de répondre au mieux aux besoins du territoire et a étendu ses actions au-delà de la lutte contre l'illettrisme, dans la formation aux compétences clés.
En 2013, l'ATELEC a obtenu le label académique Compétences Clés attribué par le rectorat de Poitiers. Ce label est une marque de reconnaissance qui met en valeur notre mission et notre savoir-faire. Ensuite la parole a été donnée à Danielle URBAN, ex-présidente et Michèle VERRAT ex-coordinatrice à l'origine de la création de l'association, pour un bref historique. À l'issue des différentes interventions, la soirée s'est poursuivie autour d'un buffet. Au fil des années, l'ATELEC est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Nous comptons toujours sur le soutien des collectivités et nous espérons sincèrement que l'association va vivre encore très longtemps.

Rénovation d'un poste ERDF

Le 5 novembre 2014, M.Huet, directeur d'ERDF en Charente-Maritime, a inauguré en présence du maire, Patrice Robillard, et de Mme Tripoteau, représentant l'association Trajectoire, le poste de distribution publique d'électricité rénové, allée des vignes au Pré Carré. Couvert de tags, il a été repeint par cinq jeunes de l'association, dont la mission est de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. L'embellissement d'autres postes ERDF situés sur la commune, victimes de tags et de graffitis, est envisagé.

TRANSFERT DE L'INSTRUCTION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

La loi ALUR entérine une diminution drastique de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations de construire au profit des communes détentrices du droit des sols. Ce désengagement de l'Etat s'inscrit dans le cadre d'un renforcement de l'intercommunalité. A compter du 1er juillet 2015, cette mise à disposition gratuite ne sera légalement plus possible pour les communautés de plus de 10 000 habitants.
C'est pourquoi la commune de Grand Village-Plage a

décidé de confier l'instruction de ses actes d'urbanisme à la Communauté de communes de l'île d'Oléron et , pour ce faire, a signé une convention d'instruction des autorisations des droits du sol avec cette dernière conformément aux dispositions de l'article R410-5 du code de l'urbanisme. La durée de cette convention est fixée du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2020 et ne peut être reconduite que de façon express.
A partir de janvier 2015, cette convention aura un impact financier pour la commune. En 2013, le coût moyen d'un dossier traité par le CDC était de 221,44 €. Pour mémoire, en 2013, 14 permis de construire et 38 déclarations préalables ont été déposés en mairie.
La Communauté de communes est responsable du service chargé d'instruire les actes d'urbanisme et les communes adhérentes assurent l'intégralité du coût de fonctionnement du service au prorata du nombre d'actes instruits et de leur complexité. Actuellement 6 communes ont signé cette convention (Dolus, St Georges, St Denis, St Trojan, La Brée et Le Grand Village-Plage).
Ci-dessous, tableau de répartition et responsabilités respectives de la Communauté de communes et des communes adhérentes :

Communes	Pôle instructeur
Dépôt de la demande	
Accueil du public	Aide à la complétude
Vérification de la bonne procédure	Contrôle du n° d'enregistrement et vérification de la transmission à l'ABF
Attribution d'un numéro et récépissé	
Affichage	Identification des majorations de délais pour notification
Vérification de la complétude (aide CDC)	
Saisie dans le logiciel d'urbanisme	
Transmission au service départemental d'architecture et du patrimoine, si besoin	
Transmission Préfecture	
Transmission CDC	
Instruction	
Organisation des commissions d'urbanisme	Présence aux commissions d'urbanisme
	Instruction complète
Pré-instruction	Consultation des services extérieurs
	Notification d'incomplet
Décision	
Signature des actes	Rédaction d'un projet de décision avec note explicative
Notification décisions	
Transmission à la CDC	
Transmission à la Préfecture	
Transmission au service des taxes à La Rochelle	
Suivi des travaux	
Déclaration d'ouverture et de fin de chantier	
Visites de récolement	

Les nouveaux rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre, la commune applique la nouvelle organisation de la semaine scolaire. Pour les élèves de maternelle et de CP, les horaires conviennent aux enseignants, mais les enfants semblent fatigués en fin de semaine et on note un certain absentéisme le mercredi matin..

Du CE au CM, les élèves sont très concentrés et productifs le mercredi matin, très attentifs les lundis et vendredis, journées courtes ; par contre, les mardis et jeudis sont des journées plus difficiles.
Les activités péri-scolaires sont fréquentées par la quasi totalité des 122 enfants du RPI. Ces ateliers sont animés par des membres d'associations ou des employés municipaux et coordonnés par l'association Atalante. Les intervenants ont en charge des groupes allant de 5 à 12 enfants. Cinq activités différentes sont proposées à Grand Village et six à St Trojan. Elles sont choisies par les élèves pour les plus grands et « orientées » selon l'âge pour les plus petits. Les enfants changent d'atelier après chaque période de vacances.
Du CE au CM le bilan est très satisfaisant ; certains enfants inscrits à une seule séance par semaine, se sont inscrits aussi à la 2ème. Pour les plus jeunes, les activités plaisent aussi beaucoup, mais les enfants semblent plus fatigués, un constat fait par les intervenants mais aussi par les parents. L'ensemble est donc positif pour ce début d'année. Néanmoins le coût très important de ces ateliers pour la commune (17 000€ pour l'année) et la fatigue des tout-petits en fin de journée nous amèneront certainement à modifier, pour l'an prochain, l'organisation et le contenu de ces ateliers pour les enfants de maternelle.

Cadeau pour la nouvelle année

La bibliothèque de Grand Village est un lieu dédié à la culture, aux loisirs, au bien-être avec des moments conviviaux. Dernier petit divertissement en date (qui souleva bien des polémiques et des coups de règle sur nos doigts) : l'accent sur les majuscules et lettres capitales ! Et oui Madame, Monsieur, vous devez mettre les accents partout, dixit l'Académie Française... Sinon gare aux méprises ! L'imprimerie et ses machines à écrire anglo-saxonnes ne proposent pas ce type de caractères... C'est alors la porte ouverte à toutes les mésaventures de lecture. En voici quelques exemples :
C'EST UN JOUR DE MARCHE, LE BEURRE SALE EST LIQUIDE
qui tout naturellement se lit : « c'est un jour de marché, le beurre salé est liquidé ».
AUGMENTATION DES RETRAITES. On aimerait tant que cela soit vrai. Hélas, ce journal parlait des Retraités, et non de leurs revenus... Désinformation, en plus !
UN INTERNE TUE. Alors là, je ne sais toujours pas : un interné tué, un interne tue, un interné tue, un interne tué... J'en perdrais mon français !
Tels sont nos petits amusements entre les livres ! Récemment (et j'en appelle à vos témoignages pour bien préparer 2018), c'est autour du centenaire de la Première Guerre avec des photos et des écrits locaux que nous nous sommes réunis. Pendant l'été, l'exposition « l'Odyssée du Jazz », prêtée par la médiathèque départementale, nous a permis de porter un autre regard sur ce style musical intemporel célébré lors de notre festival.

Envie de partager une passion ? N'hésitez plus, la bibliothèque est là pour vous offrir quelques moments de détente et d'échange. Meilleurs vœux à toutes et tous.

Mélina

De nouveaux jeux pour les enfants

Le parc de jeux a été agrandi par l'équipe technique municipale. Un mini-toboggan, un mini mur d'escalade et un pont suspendu y ont été installés. Ils sont plus particulièrement destinés aux tout-petits. Pour le plus grand plaisir des parents, un banc et une table pour le goûter ont été ajoutés. Le coût de l'ensemble est de 5 000 €.

Le transfert de la compétence tourisme... est arrivé !

Au 1er janvier 2015 le transfert de la compétence tourisme à la communauté de communes sera effectif. L'office ne sera plus municipal et quittera l'enceinte de la mairie . Il va être déplacé, dans un premier temps, provisoirement dans l'espace inutilisé de l'agence postale communale
Il est envisagé de le transférer définitivement dans la petite maison basse en face de la salle polyvalente..La commune attend le feu vert de la CDC pour procéder à l'aménagement du bâtiment.

Pour rappel, les projets de loi présentés par le gouvernement envisageaient la désignation d'une collectivité « chef de file » , en l'occurrence la communauté de communes de l'île d'Oléron pour l'organisation de l'accueil touristique et la promotion du territoire. Le transfert de la compétence touristique a été décidé et délibéré le 5 décembre 2013.
Cette nouvelle organisation de l'accueil à l'échelle intercommunale sur le principe d'un office intercommunautaire permettra de répondre plus efficacement aux nouvelles attentes des clientèles touristiques et de s'adapter aux mutations technologiques que connaît ce secteur d'activité. Cette organisation intercommunale présente notamment l'avantage de mutualiser les ressources humaines financières et matérielles.Elle permettra d'obtenir le classement de l'office de tourisme en catégorie 1 qui garantit l'excellence de qualité de service et requiert des actions de promotion internationales et nationales.

La lucarne du garde champêtre

Les chats errants

Article L211-19-1 et suivant du code rural.
Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Dans ce cas, il pourra être saisi et placé en fourrière. Sachez aussi que vous êtes responsable financièrement des gênes et dégradations causées par votre animal chez autrui. Il est interdit de nourrir des chats dit « errants » ou non-identifiés en application de l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental.
Une personne a été punie en juillet 2014 d'une amende de 500 € suite à la plainte de voisins.

Les précautions contre le cambriolage

Bientôt l'éclairage public sera coupé la nuit. Est-ce un facteur de risque ? Et bien non. Pourquoi ? Car 75 à 80 % des cambriolages ont lieu la journée et que la nuit, sans éclairage public, le cambrioleur doit s'équiper de moyens d'éclairage.De plus, l'été, lorsque la fréquentation augmente, le service de Police procède à des patrouilles de nuit. Alors, comment améliorer votre sécurité?En sécurisant les accès, en fermant portes, fenêtres et portails, même pour des absences de courte durée. Attention aux démarcheurs ! Ils doivent détenir une carte professionnelle ou une autorisation de la mairie.
En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services de police ou de gendarmerie.
Si vous le souhaitez, le garde champêtre peut se déplacer à votre domicile pour vous conseiller sur les moyens et consignes adaptés pour votre sécurité.

Trottoir et accotement pour piétons

(en application de l'article R 417-10 du code de la route.) L'arrêt et le stationnement sont interdits. Il n'y a besoin ni de marquages au sol ni de panneaux.
De plus, en application de la loi pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la commune assure le respect de ces textes. Au 6 janvier 2015, la totalité des trottoirs seront libres et tout véhicule en infraction sera verbalisé aussi bien par les services de police que la gendarmerie.
Pour finir, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2015.

Commémorations patriotiques

Une plaque mémorielle pour les poilus

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1914 a été célébrée sur la place Charles de Gaulle en présence des élus locaux auxquels s'étaient joints Pascal Massicot, président de la Communauté de communes, Michel Parent , conseiller général, les associations d'anciens combattants, les sapeurs pompiers du centre de secours de Saint Trojan, des enfants de l'école et de nombreux Grand Villageois. Après lecture par Luc Dauguet, maire adjoint , du message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, le maire, Patrice Robillard, a dévoilé la plaque mémorielle qui rend hommage aux 22 soldats de Grand Village morts pour la France. Après le dépôt de gerbes, quatre enfants, Florent, Clémence, Paul et Pauline, déposaient à leur tour, dans le plus grand recueillement, un coussin de fleurs, pour signifier le devoir de mémoire des Grand Villageois. C'est dans une très belle et émouvante allocution que le premier magistrat de la commune a rendu hommage aux disparus . «Il est de notre devoir que l'image des soldats disparus ne s'efface pas lentement et que les morts ne meurent pas une seconde fois », a rappelé en conclusion Patrice Robillard.

Bienvenue aux nouveaux pharmaciens

Nous sommes vos nouveaux pharmaciens depuis le 10 novembre dernier. Notre petite fille rentrant en septembre à l'école de Grand Village, nous avons saisi l'occasion de reprendre la pharmacie pour pouvoir faire partie intégrante de la vie communale. Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir et vous conseiller avec Sophie et Valérie, qui restent fidèles au poste. Nous vous avons fait parvenir une enquête de satisfaction au début du mois pour tenter de répondre à toutes vos attentes. Nous prendrons toujours le temps de discuter et de maintenir le lien social qui est pour nous indissociable de la fonction de pharmacien par son rôle de conseil, d'écoute et de réconfort.
Caroline et Clément Dulaurans

Remise de diplôme

En présence d'une partie des élus et du personnel communal, le Maire, Patrice Robillard, a remis à Gaëlle MONGIS le diplôme d'honneur régional et communal en récompense de son dévouement au service des collectivités durant vingt années.

Journée nationale du souvenir

Le 05 décembre a été célébré la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence des maires de Grand Village, St Trojan, Le Château d'Oléron et des associations des anciens combattants. Cette cérémonie cantonale a été suivie d'un vin d'honneur offert par la commune.

Patrice Robillard, maire Grand Village, Pascal Massicot, maire Saint Trojan, Michel Parent, maire Le Château, Luc Dauguet 1er adjoint Grand Village.

Succès confirmé pour la deuxième édition d'« Un piano dans la pinède »

Le Jazz festival « Un piano dans la pinède » prend ses marques et devient l'événement incontournable pour les amateurs de stride (3000 personnes pour les trois soirées). Il est le seul à exister actuellement en Europe. Une jolie innovation pour une petite commune !

• La première soirée accueillait Swing Ondulé, la formation de Stéphane Séva (washboard), accompagné de Ludovic de Preissac au piano et Dan Levinson, remarquable clarinettiste New-Yorkais. Enthousiasmante soirée avec une grande complicité des trois artistes.

• La deuxième soirée a été consacrée à un récital de Ludovic de Preissac avec en invité Stéphane Séva .Deux talents affirmés, avec des compositions personnelles de Ludovic de Preissac particulièrement appréciées.

L'après-midi Stéphane Séva avait animé un atelier washboard. Succès total auprès des enfants et des adultes.

• La troisième soirée a été l'apothéose du festival, avec la performance du jeune couple italo–américain Paolo Alderighi et Stéphanie Trick. Un piano à quatre mains inoubliable. Une soirée de grand bonheur.

Les concerts, comme l'année précédente, étaient gratuits. La venue d'artistes de renommée internationale et toute la logistique ont un coût pour une petite commune, aussi est-il important d'avoir un partenariat avec des mécènes.

Le Groupe Azureva, Le Camping club les pins, le Crédit mutuel, la société Tardet-Pradère, la Manade aux oliviers, le sculpAteur Marc Louvel, le Garage Volkswagen de Marennes ont tous répondu présents de façon généreuse. Tous les partenaires ont pris conscience de l'importance de l'événement, qui dépasse l'échelon local et régional et commence à prendre une dimension nationale voire internationale, ne serait-ce qu'auprès des artistes .

Remercions Pierre Christophe, président du Hot club Marennes –Oléron pour la présentation chaleureuse et érudite des artistes et les bénévoles du Foyer rural et des Déjhouqués, indispensables à la réussite du festival...

Le trio Swing Ondulé avec Ludovic de Preissac, Dan Levinson, Stéphane Séva

Paolo Alderighi, Patrice Robillard, maire; Catherine Bazin, maire-adjoint ; Stéphanie Trick.

ÉDITION 2015 : 17,18 et 19 AOÛT

L'édition 2015 est programmée depuis octobre, car les agendas des artistes sont souvent extrêmement chargés. Le prochain festival aura lieu les 17, 18 et 19 août 2015 sur le site de la Maison paysanne. L'été prochain, de magnifiques soirées attendent les festivaliers. Des surprises étonnantes qui seront des premières en Europe !

La municipalité souhaite conserver au festival ce schéma de trois soirées avec des artistes de niveau international, pour en maintenir la qualité.

Tour d'horizon des animations

Les animations ne connaissent pas la crise : les ateliers créatifs et la chasse au trésor imaginés par l'association Electron libre ne désemplissent pas et le succès est tel qu'il est parfois difficile d'accueillir un aussi grand nombre d'enfants et de parents ...

• Les jeux géants en bois font maintenant partie intégrante des animations à succès.

Jeux en bois géants

• Les feux d'artifice ont hélas connu quelques soucis à cause des intempéries. Le feu du 13 juillet a dû être annulé et celui du 12 août reporté au 14. Spectacle grandiose, avec une crainte pour les organisateurs que ces reports successifs ne découragent le public. Heureusement, il a répondu en nombre et tout s'est déroulé à merveille ; l'orchestre Jacky Louis a animé avec brio et entrain la soirée.

Atelier Electron Libre

• Des nouveautés en perspective pour l'année 2015 et mise en place de quelques animations hors saison estivale.

• Fin septembre, le spectacle équestre et musical du Cheval Bavard a cette année encore créé l'événement sur la plage de la Giraudière. L'équipe a présenté une nouvelle formule qui était surtout axée sur la façon de travailler avec les chevaux, tout en douceur, sans jamais les contraindre.

Cie le Cheval Bavard

• L'après midi Halloween du 31 octobre, fête des sorcières et des citrouilles, connaît toujours une belle affluence et une folle ambiance. Le maquilleur et la boum continuent à satisfaire pleinement les jeunes .

• Un Noël mutualisé ! RPI oblige, Saint Trojan et Grand Village ont réussi la fête de Noël des enfants. Pour cette première année, le spectacle avait lieu à Saint Trojan .

Les enfants de la maternelle et du CP ont pris le bus le matin du mardi 09 décembre pour se rendre à la salle des fêtes de St Trojan et assister au spectacle de la compagnie Hippotamtam « La prochaine fois, on fera meuh ! ». Ils sont revenus enchantés.

Le père Noël n'a pas oublié de passer à Grand Village chez les petits avec sa hotte pleine de cadeaux pour l'école.

Lundis musicaux de la Maison Paysanne

Les lundis musicaux de la Maison Paysanne continuent leur progression avec une fréquentation en constante augmentation. La diversité dans les styles n'est sans doute pas étrangère à cette adhésion du public.

Tous les concerts sans exception ont connu un beau succès ; le public a d'ailleurs exprimé son enthousiasme pour ces programmations variées, avec une mention spéciale au récital empreint d'émotion en hommage à la chanteuse Barbara proposé par le groupe « Gueules de nuit ».

C'est donc , avec plaisir, que les élus en charge de ces événements se penchent sur la programmation 2015, qui sera , nous l'espérons, toute aussi attractive et plaisante.

Spectacle de Noël

FOYER RURAL

La période d'été ne nous a pas été très favorable en raison d'une météo capricieuse. Nos deux éclades ont été copieusement arrosées, ce qui a dissuadé les amateurs de venir ou de rester sur le site du Port des Salines. La section théâtrale s'est produite à Grand Village et à Saint Georges. Début septembre, le foyer rural a repris sa marche toujours avec beaucoup d'enthousiasme. Le programme, avec jours et horaires, de toutes les séances des différentes activités est à votre disposition sur le tableau situé à l 'entrée de la salle polyvalente. Nous restons fidèles à l'association du Téléthon afin de les aider de notre mieux.
Tous les premiers vendredis après-midi de chaque mois, nous sommes à votre disposition au siège pour les tickets d'aquagym.

L'assemblée générale de l'association est fixée au samedi 31 janvier 2015. Nous sommes toujours à l'écoute de vos suggestions. Les bonnes volontés et les bénévoles sont les bienvenus. Bonne année à tous

le patchwork

L'activité patchwork a commencé en 2003. Le petit groupe de sept membres était animé par Christine IMBAUD, grande experte de cet art assez complexe, mais d'une grande possibilité de création artistique, qui consiste à redonner une vie d'ensemble à des chutes et des restes de tissus.
Les précieux conseils de Christine étaient vite assimilés par le groupe, pour que celui-ci puisse prétendre à la confection d'un ouvrage en vue d'une sélection pour l'exposition mondialement reconnue de Brouage.

Eglades au port des salines

En 2005 et 2009 « France Patchwork » sélectionnera deux ouvrages confectionnés par les dames du foyer rural pour participer à l'exposition « Quilts de légende » à Brouage, mais aussi à celles de Sainte Marie aux Mines et du Carrefour Européen du Patchwork.
Le groupe se compose actuellement de 17 dames, membres du foyer, qui ont fait le choix de confectionner des ouvrages personnels. Les débutantes prennent

Expo patchwork salle polyvalente : deux membres du Foyer , le maire P. Robillard, Mme Bernard (trésorière), Luc Dauguet, 1er adjoint, J. Verwicht,Président du foyer, Mme Dauguet

conseil auprès des plus anciennes. Un ou deux stages spécifiques par saison les aident dans l'application des différentes coutures propres à cet art.
La dernière exposition, « Portes ouvertes au Patchwork », en juin dernier à la salle polyvalente, a attiré un public curieux et surtout admiratif du talent de ces dames.

Club de l'amitié

Le club a réouvert ses portes le 04 septembre 2014. Dès le 05 septembre, 7 personnes ont participé à la sortie prévue à Coulon, dans le marais poitevin ; elles étaient accompagnées des membres des clubs du Château et de Saint Denis. Ce fut une très belle journée. Le 03 novembre, le club a reçu la société R S Distribution; la journée s'est terminée par un loto. Nous accueillons maintenant 5 personnes de la Maison de Retraite: des beloteuses et des scrabbleuses! Le Club ouvre tous les jeudis de 14h à 18h : un goûter est offert en milieu d'après-midi,toujours dans la bonne humeur.Toutes les personnes désirant partager un après-midi de convivialité avec les membres du club peuvent nous rejoindre chaque jeudi.

Chapelle Saint Joseph

Le 12 octobre, Jean-Louis BON co-fondateur du Sel'oléron et son équipe accueillaient à Grand Village leurs amis , membres de l'association Le SEL « Système d'Echange Local », venant de La Rochelle, St Xandre, Saintes, Royan, Rochefort , Etaules, Loire les Marais , Pons . Accueillis par Jean-Paul QUINTON à la chapelle St Joseph, et par Maryline et Antoine CHAUVIN à la Maison Paysanne, ils furent enchantés par ces deux visites. A l'issue d'un repas partagé très convivial à la Salle des Fêtes de Grand Village, les adhérents de l'association ont procédé à leur « BLÉ », « Bourse Locale d'Échange», sorte de troc de biens et de services avec une monnaie virtuelle qui a la même valeur dans tous les SEL ! En 2014, se sont déroulées d'autres manifestations :
Le 29 mai : Accueil du groupe apostolique de Rouillac
Le 15 août : Portes ouvertes pour visites
Les 7 et 14 décembre : Concerts de Christian Lacellerie
Pour toute information concernant les horaires de messes, merci de consulter le site : http://www.paroissedoleron.fr/
Pour les visites de la chapelle ou autres renseignements, s'adresser à Jean-Paul QUINTON, 9 bis boulevard de la Plage à Grand Village Plage. 06.82.77.20.28.

Les écoliers du bout de l'île

« Les écoliers du bout de l'île » est le nouveau nom de l'APE du RPI. Les écoles ayant fusionné, il paraissait logique que les deux APE se rejoignent pour représenter nos enfants.
Le bureau de l'ancienne APE de Grand Village a préféré modifier ses statuts pour se transformer en association pour les familles. De ce fait, il y a eu quelques confusions en 2013 entre « Les écoliers du bout de l'île » et CLEF17.
Le démarrage de L'APE ne s'est pas fait sans peine, puisque le premier bureau n'a vu le jour qu'en décembre 2013, avec comme président M. Morot-Raquin. Malgré ces difficultés de mise en place, « Les écoliers du bout de l'île » a répondu aux différentes demandes des écoles pour financer les projets, tel que la classe de neige des CM2 (17 élèves), les poteaux de football pour l'école de St Trojan, et, des cadeaux pour Noël, les sorties au cinéma et au zoo pour l'école du Grand Village (plus de 2000 € pour chaque école).
Par contre, peu d'actions avaient été menées pour récolter des fonds et nous avons fonctionné avec les subventions communales et le versement de 3000 € de CLEF17 (solde du compte de l'ancienne APE).
Cette année 2014-2015, un nouveau bureau a été élu dès septembre, avec Mme Marie-Pierre Cachart comme présidente, ce qui a d'ores et déjà permis de faire quelques actions sur fin 2013 : vente de sapins et bourse aux jouets.
L'objectif étant toujours de soutenir les projets des écoles, nous avons prévu d'organiser un loto pour les enfants, de participer au marché de Noël, à la fête du mimosa ... afin de vendre des gâteaux ou autres objets pour récolter de l'argent.
Nous participons également au financement du voyage des CM1 et CM2 en classe de neige à hauteur de 30 € par élève (32 élèves).
Pour finir, la brocante, organisée historiquement par les parents d'élèves de Grand Village à Pâques,sera désormais organisée par la CLEF17, qui s'en est déjà occupée en 2013, mais nous serons tout de même présents à cette brocante. Alors n'hésitez pas à nous aider; nos gâteaux sont très bons et le sourire est offert ! Merci aux mairies, enseignants et parents d'élèves de faire vivre cette association pour les enfants de nos deux écoles.

Clef 17

Notre toute jeune association a réussi sa première année avec succès : la brocante de Pâques et la Bourse aux Jouets de novembre nous ont permis de financer à 50% un voyage culturel et ludique à 16 familles désireuses de découvrir Planète Sauvage, le 25 octobre. Une aventure vécue par les 52 participants très heureux de leur journée pleine de découvertes et de belles rencontres, avec des moments forts comme le spectacle des dauphins ou le safari en Raid 4x4.
Le bureau réfléchit à la prochaine destination mais nous pouvons déjà vous inviter à la prochaine brocante qui aura lieu le 05 avril 2015. Nous en profitons pour remercier les nouvelles mains qui se sont associées à notre projet et l'équipe municipale pour ses autorisations et aides. L'association Clef 17 souhaite à chacune et chacun que 2015 soit une année riche en partage, culture et loisirs.

La saison des Déjhouqués

Les trois kermesses estivales ont enregistré une bonne fréquentation avec un pic pour le son et lumière du 9 août.
En septembre et octobre, le groupe est parti à la rencontre des chants basques et du pays du cognac. Début novembre, à titre exceptionnel, M. Massicot, président de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, nous a ouvert les portes de la réserve muséale de Dolus. Emilie et Sophie nous ont accompagnés pour nous commenter les différentes étapes techniques de conservation – restauration des biens culturels entreposés. Nous avons pu à nouveau admirer les collections de la Maison paysanne transférées en mars 2010 vers la réserve. Un grand merci pour ce moment pri-

vilégié riche d'émotion et d'enseignement. Fin octobre, en présence du maire, Patrice Robillard, accompagné de Mme Catherine Bazin en charge de la vie culturelle et associative, du Président de la CdC, Pascal Massicot, du maire du Château d'Oléron, Michel Parent, des présidents des foyers ruraux de Grand Village-Plage et de Saint Denis et du président de l'association l'Oignon de Saint Turjan, l'assemblée générale a permis de faire le bilan d'une année et de préparer l'année qui se dessine.
Enfin, la traditionnelle soirée charentaise organisée par le groupe a rencontré un franc succès. Il faut dire que, cette fois encore, le groupe grand-villageois avait mis les petits plats dans les grands pour organiser cette soirée dans un magnifique décor.
Vous souhaitez nous rejoindre ? Rien de plus simple, contactez Maryline Chauvin, Présidente du groupe au : 05 46 47 42 89 ou connecter vous sur le nouveau site des déjhouqués : http://www.lesdejhouques.fr

Informations pratiques

Office de tourisme

Tel : 05 46 47 58 00
Hors saison : Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h

Agence Postale Communale

Tel 05 46 75 94 36
Lundi-mercredi-vendredi-samedi 10h-12h
Mardi-jeudi : 8h45-12h45

Bibliothèque

Tel 05 46 47 45 19
Toute l'année : Mercredi 14h-17h30
Jeudi 14h-15h vendredi 14h-15h

« Allo Parents » 0800 407 144

Chaque parent, soucieux de devenir « un bon parent » pour favoriser le développement de son enfant, se trouve parfois confronté à des questionnements, des doutes ou des difficultés vis-à-vis de son enfant, petit ou adolescent, et ne trouve pas de réponse à proximité. Pour les aider, la Région a mis en place, depuis le 1er septembre 2014, une plate-forme téléphonique « Allo Parents Poitou-Charentes » dont le numéro vert (0800 407 144) permettra aux parents d'avoir accès à une écoute bienveillante et professionnelle, des informations fiables, une réponse adaptée à leurs demandes, une orientation le cas échéant vers des personnes ou des lieux ressource de proximité.

Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h - Tel : 05 46 47 50 18 Site : legrandvillageplage.fr - Mairie fermée au public le mardi après-midi

Permanence des élus :

M. le Maire Patrice ROBILLARD- sur rendez vous

1er adjoint - M. Luc DAUGUET – Urbanisme - Sur rendez vous le jeudi de 14h30 à 16h

2eme adjoint – Mme Catherine BAZIN – Vie associative – Culture – Tourisme – Relations extérieures sur rendez-vous le lundi de 10h à 12h

3eme adjoint – M.Jacky BARCAT - Affaires scolaires -voirie –espaces verts-infrastructures communales-marché- sur rendez-vous

4eme adjoint – Mme Bénédicte PARAIRE – Affaires sociales - sur rendez vous

Ramassage des déchets ménagers

D'octobre à mars : Sortir les containers verts le lundi soir à 20h
Sortir les containers jaunes ou sacs jaunes tous les15 jours, semaines impaires, le vendredi soir à 20h

Encombrants

1er et 3eme lundi du mois d'octobre à mai.
Téléphoner au préalable en mairie pour prendre rendez-vous.

Recensement

Depuis la suppression du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.
L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Parking de la salle polyvalente

Pour la sécurité de tous, il serait fortement souhaitable que le sens de circulation matérialisé au sol par des grandes flèches blanches soit strictement respecté. Les véhicules circulant à contresens représentent un risque important de collision car ils sortent du parking beaucoup trop près de l'intersection entre la rue des Gros Joncs et le boulevard de la plage; ils se retrouvent dans la zone de manœuvre des véhicules quittant le parking de la pharmacie et présentent un risque pour les usagers qui quittent leur place de stationnement et qui ne s'attendent pas à voir arriver un véhicule en sens contraire. Enfin nous demandons à tous de circuler à vitesse très réduite car des enfants peuvent se trouver sur le parking et, selon leur taille, ils ne sont pas toujours visibles par les conducteurs. Merci de votre compréhension.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés se déroulera le samedi 17 janvier 2015 à partir de 12h dans la salle polyvalente avec la participation de l'orchestre Jacky LOUIS

Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Catherine Bazin - Martine Bellotti - Luc Dauguet - Jacky Barcat
COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18 • Fax. : 05 46 47 42 17 • Courriel : legrandvillageplage@mairie17.com • Site : www.legrandvillageplage.fr
Création-réalisation : JF Foubert - Photos DR - Imprimeur : ICI 49303 Cholet -
Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonçeurs pour leur soutien.